

Union des Sections Locales des Retraités du Pays d'Arles



A Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération ACCM
5, rue Yvan Audouard
13637 Arles cedex

Arles le 23 mai 2017

Objet: Transports gratuits pour les retraités.

Monsieur le Président,

Lors d'échanges avec les représentants de notre organisation syndicale dans le cadre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux relative à la DSP transports publics, il a été évoqué l'idée de la suppression de la gratuité dont bénéficient les usagers de plus de 60 ans. Perspectives contre laquelle nos délégués se sont élevés. Vous étiez vous-même semble-t-il dubitatif.

A la recherche d'économies, la raison en serait que les retraités auraient des revenus supérieurs aux actifs.

Or sur le site internet du ministère des finances qui donne des statistiques sur les foyers fiscaux de référence (base 2014) l'on peut faire les observations suivantes pour la commune d'Arles :

La part des faibles revenus (0 à 10.000 euros) des retraités (27%) est supérieure à celle des salariés (23%).

Elle est effectivement inférieure pour la tranche de 10.000 à 15.000 euros ; 15 % pour les retraités et 19 % pour les actifs.

Au dessus de 15.000 euros, les parts sont quasiment identiques quelle que soit la tranche (soit au total 58 % des actifs et retraités).

Cette tendance est même accentuée pour les Bouches du Rhône pour la tranche 0 à 12.000 euros qui enregistre 28 % de retraités contre 23 % d'actifs.

(Voir tableaux ci-joints)

Aucune augmentation des pensions depuis 2014. Elles ont même diminué avec le relèvement de la CSG pour certains. Et compte-tenu des perspectives en la matière, il est acquis que la situation précédemment évoquée n'évoluera pas vers une amélioration des ressources des retraités !

Ajoutons, que de nombreux retraités utilisent les transports publics par nécessité pour des raisons de santé.

C'est pourquoi nous tenons à vous préciser notre attachement au maintien de la gratuité des transports publics pour les usagers retraités de notre Communauté d'Agglomération.

Nous restons à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le collectif USR

Louis Guillot